



carte grise bloquée

Par **alexjps**, le **04/11/2019** à **16:54**

bonjour,

le certificat de situation indique que ma carte grise est bloquée cause PV, alors que je n'ai jamais reçu de PV, ni lettre de relance, ni lettre de majoration! Je ne sais pas régler ce problème, la voiture est vouée à la casse.merci d'avance pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **04/11/2019** à **18:15**

Bonjour

Si c'est une opposition demandée par le Trésor Public, c'est peut-être parce qu'il a été constaté que vous n'habitez plus à l'adresse de votre carte grise ?

Autre hypothèse, si votre véhicule fait l'objet d'une opposition d'huissier, c'est en général le cas suite à une saisie. il n'y a que la levée de l'opposition en solutionnant ce litige.

Par **alexjps**, le **04/11/2019** à **20:54**

c'est la 1ere hypothèse qui serait la bonne, mais le changement d'adresse a été fait depuis 2016.

La solution serait de contacter le trésor public?